



## EDITORIAL

# The best is yet to come?

**Der Klima- und Energieplan wurde als "Quantensprung" dargestellt, und als ambitiös, innovativ und sozial gerecht bezeichnet. Ob er das alles ist, sei mal dahingestellt.**

**Und um es von vorne herein klar zu machen: das Handwerk steht hinter den Klimazielen und will seinerseits dazu beitragen, dass sie erreicht werden können. Aber: ausser einer CO<sub>2</sub>-Steuer, die nicht so heißen darf – wohl aus Kompetenzgründen: Umwelt oder Finanzen? – weshalb etwas schamhaft von "Bepreisung" gesprochen wird, fehlt dem Plan bisher die Substanz.**

**D**ie Steuer wird auf 20 Euro pro Tonne CO<sub>2</sub> fixiert, welche dann im Jahresrhythmus auf 25 und danach auf 30 Euro angehoben werden sollen. Treffen soll dies insbesondere den "Tanktourismus", ohne diesen jedoch gänzlich trocken zu legen, schließlich braucht man auch weiterhin das Geld aus dem Dieserverkauf.

Gratis ÖT, 20 Prozent Biolandwirtschaft und 49 Prozent E-Autos bis 2030 sollen für den Rest der "Klimawende auf luxemburgisch" sorgen, welche auf einen Rückgang der Emissionen um 55 % wettet ebenso wie auf Effizienzsteigerungen zwischen 40 und 44 % und einen Anstieg der erneuerbaren Energien um 25 %. Wie man das alles erreichen will, bleibt zu großen Teilen unklar. Die Regierung und die zuständigen Minister Turmes und Dieschbourg setzen wie es scheint auf die Einsicht aller möglichen Kräfte, die mittels "Bürgerbeteiligung" und parteipolitischen Konsens geweckt werden sollen. Und auf die Vergesslichkeit all jener, denen der Fahrspaß in ihrem geleastem SUV genommen wurde. Beim Schreiben dieser Zeilen war noch nicht absehbar, ob Automobilsektor und Regierung, vertreten durch Transport und Finanzen, eine für beide Seiten annehmbare Einigung in Sachen Dienstwagenbesteuerung finden könnten. Vorschläge, die auf dem Tisch lagen, riskierten jedenfalls, die Branche in beträchtliche Schwierigkeiten zu bringen.

Die Wirtschaft kommt auf den ersten Blick relativ gut davon, wobei insbesondere die Industrie seit längerem ihre Emissionen beträchtlich gedrosselt hat und ein Großteil der Produktion elektrisch und nicht gasbetrieben ist. Hier werden Effizienzsteigerungen angestrebt werden müssen. Auch der Hausbau bekommt gute Noten: wegen der bereits erfolgten Energieeffizienzmaßnahmen bleibt es voraussichtlich bei der Einführung einer weiteren Effizienzklasse A+ für Wohngebäude während Nutzgebäude und Hallen in Zukunft im "nearly zero energy"-Standard gebaut werden sollen.

Darüber hinaus fehlen viele Details, um sich ein genaues Bild von den zukünftigen Belastungen zu machen, diese sollen nachgereicht werden. So wirkt der vorgestellte Klima- und Energieplan wie der Versuch, Klimapolitik zu betreiben und zugleich keinem weh zu tun! Denn irgendwie passen

Anspruch – 55 % weniger Klimagase – und Foltermittel – 20-30 Euro pro Tonne CO<sub>2</sub> – nicht zusammen. Besonders wichtig werden dabei auch die Maßnahmenpakete unserer Nachbarländer sein. Falls dort die Besteuerung gleich groß oder höher ausfällt wird unsere Klimasteuer außer Inflation nichts bewirken.

Eine "ambitionierte Renovierungsstrategie" wird sich allein über insgesamt moderat steigende Energiepreise nicht lostreten lassen, dazu sind die bestenfalls zu erzielenden Heizkostensparnisse und die Renovierungskosten zu weit voneinander entfernt. Man wird den Verdacht nicht los, dass das dicke Ende noch kommen wird, aber erst, nachdem man sicher ist, noch einmal die Regierungszügel für 5 Jahre in der Hand halten zu dürfen.

War es die panische Angst einiger Regierungsmitglieder, irgendwann einmal "Gelbwesten" auf der Straße zu haben? Dieser Eindruck kann entstehen, wenn man die immer wieder betonte "soziale Gerechtigkeit" in Betracht zieht. So wurde wiederholt betont, wie gering sich die Klimamehrkosten auf den Einzelnen auswirken würden, doch war sich die Regierung nicht zu schade, das eigentlich von ihr hochgehaltene Verursacherprinzip gleich zu Anfang auf dem Altar der befürchteten gewerkschaftlichen Drohkulisse zu opfern. Die CO<sub>2</sub>-Steuer werde nicht indexneutralisiert. Punkt! Eine Neubewertung des Warenkorb steht momentan auch nicht zur Debatte, obwohl es doch ein Unding ist, ein Verhalten zu belohnen und zu bezahlen, das man doch eigentlich umkehren will. Ergo werden allein die Unternehmen die Steuer finanzieren!

Wir halten also fest, dass selbst die Klimarettung vor unserem Nationalindex in die Knie geht, was nichts an der Tatsache ändert, dass eine entsprechende Diskussion ganz klar zu einem schlüssigen Gesamtkonzept gehört ebenso wie die Überlegung, wie den Unternehmen am zweckdienlichsten geholfen werden kann! Subventionen sind sicherlich ein Mittel, doch lässt der europäische Rahmen hier nicht viel Spielraum, so dass direkte Abschreibungsmöglichkeiten gekoppelt an Steuerkredite ins Auge gefasst werden müssen.

Besagte Steuer, so Minister Turmes in einer Erklärung, beruhe auf einer schrumpfenden Basis, so dass die Belastung sich im Laufe der Zeit mit der "Dekarbonisierung" verringere. Auffällig ist nur, dass besagtes, schrumpfendes Steueraufkommen zugleich einige Begleitpolitiken finanzieren soll im Bereich Wohnungsbau, Renovation und Mobilität. Kohärenz sieht anders aus!



# Le meilleur reste à venir ?

**Le plan national intégré en matière d'énergie et de climat a été présenté comme un "bond en avant" étant à la fois ambitieux, innovant et socialement équitable. Reste à voir si tout cela se concrétisera. Pour être très clair dès le départ : L'artisanat soutient les objectifs énergétiques et climatiques et entend contribuer à leur réalisation. Toujours est-il qu'à l'exception d'une taxe carbone qu'on a baptisé « Tarif carbone » pour ne pas marcher sur les platebandes du ministère des Finances, qui est seul compétent pour décider des impôts et taxes, le plan en question présente assez peu de substance.**

Le ticket d'entrée du tarif carbone a été fixé à 20 euros par tonne de CO<sub>2</sub> à partir de 2021, lequel sera ensuite portée à 25 euros, puis à 30 euros les années suivantes. L'objectif primaire est d'endiguer le tourisme à la pompe, sans toutefois assécher complètement les recettes fiscales que cette pratique génère.

La gratuité des transports publics, 20 pour cent d'agriculture biologique et un parc roulant composé pour la moitié de voitures électriques d'ici 2030 sont les éléments clés pour réaliser les objectifs du "changement climatique à la Luxembourgeoise", qui prévoit une réduction de 55 % des émissions ainsi que des gains d'efficacité de 40 à 44 % et une augmentation de 25 % de la part des énergies renouvelables. La manière dont tout cela doit être réalisé n'est pas encore tout à fait claire. Le gouvernement et les ministres responsables Turmes et Dieschbourg semblent compter sur le discernement de toutes les forces en présence qui seront mobilisées sur toile de fond de "participation citoyenne" et de consensus partisan.

Lors de la rédaction de ces lignes, il n'était pas encore clair si le secteur automobile et le gouvernement, représenté par les ministères du Développement durable et des Finances, pourront dégager un accord mutuellement acceptable concernant la taxation des voitures de société. Quoi qu'il en soit, les propositions qui sont sur la table risquent de mettre cette branche en grande difficulté.

A première vue, les acteurs de l'économie luxembourgeoises sont sur la bonne voie, l'industrie en particulier, ayant considérablement réduit ses émissions en utilisant de plus en plus l'électricité à la place du gaz naturel comme source d'énergie primaire. Les efforts au niveau de l'efficacité énergétique devront être poursuivis. Le secteur de la construction reçoit également de bonnes notes grâce aux mesures d'efficacité énergétique déjà prises. Pour les années à venir il est probable que l'introduction d'une nouvelle classe d'efficacité A+ pour les bâtiments résidentiels sera introduite, tandis que les bâtiments commerciaux et les halls seront à l'avenir construits selon la norme "bâtiment à énergie zéro".

Pour l'instant, trop d'éléments manquent pour se faire une idée exacte des répercussions à charge de l'économie. Ces informations seront transmises ultérieurement. Le plan national intégré

en matière d'énergie et de climat, présenté ici, ressemble donc à une tentative de forcer la politique climatique tout en ne blessant personne ! L'objectif de réduire de 55 % les gaz climatiques et les moyens d'action - 20 à 30 euros par tonne de CO<sub>2</sub> - ne vont pas de pair. Les mesures prises par nos pays voisins seront également très importantes dans ce contexte. Si l'imposition au Luxembourg est identique ou même plus basse que dans les pays limitrophes, notre "tarif" sur le climat n'aura pas d'autres effet que l'inflation.

Une "stratégie de rénovation ambitieuse" ne sera pas boostée par une hausse modérée des prix de l'énergie. Les économies de coûts au niveau du chauffage seront relativement faibles par rapport aux coûts de rénovation. Sur ce plan on peut s'attendre à une augmentation plus drastique, si la politique gouvernementale est confirmée lors du prochain scrutin en 2023.

Dans ce contexte, le gouvernement semble redouter un potentiel mouvement contestataire du genre "gilets jaunes". C'est pour cela que toute politique en faveur du climat devra répondre au principe de "l'équité sociale". Le gouvernement a souligné à maintes reprises le peu d'incidences qu'une politique climatique plus dynamique aurait sur les finances individuelles des contribuables. Le gouvernement a sacrifié l'application du principe du pollueur-payeur sur toile de fond d'une opposition syndicale. La tarification des émissions CO<sub>2</sub> ne serait pas neutralisée au niveau du calcul de l'indice. Point final ! Une réévaluation du panier d'achat n'est actuellement pas non plus à l'ordre du jour, bien qu'il est absurde de compenser via l'indexation des salaires un comportement que l'on veut inverser. Il ne reste donc que les entreprises pour financer la politique climatique !

Nous constatons donc que la sauvegarde du climat ne fait pas le poids face au principe sacro-saint de l'indexation des salaires, lequel devrait de toute évidence faire partie d'un concept global cohérent et efficace ! Reste la question de savoir comment aider les entreprises à réaliser les objectifs climatiques du gouvernement. Les subventions sont certainement un moyen, mais le cadre européen ne laisse que peu de marge de manœuvre à cet égard, de sorte qu'il faut envisager des possibilités d'amortissement direct associées à des crédits d'impôt.

Selon une déclaration du ministre Turmes, la tarification carbone est basée sur une assiette décroissante, de sorte que la charge diminuera avec le temps. Il est toutefois frappant de constater que la diminution susmentionnée des recettes fiscales devra également servir à financer certaines politiques d'accompagnement dans les domaines de la construction, de la rénovation et de la mobilité. Un certain manque de cohérence entre objectifs affichés et moyens engagés reste sur la table !

